



CÔTE À CÔTE

Une nouvelle
GOUVERNANCE
départementale !



Le cycle des élections est maintenant terminé. Vous avez voté pour élire les membres qui vous représenteront dans le nouveau comité départemental et à l'assemblée générale : la particularité de cette année c'est que tout le comité a été renouvelé, pour une durée de 3 ou 6 ans selon le suffrage obtenu. Nouveauté également, le comité de section devient le comité départemental pour une meilleure lisibilité.



Notre comité départemental est désormais installé et j'ai le plaisir de vous annoncer que j'ai été reconduite dans mes fonctions de Présidente. J'en profite pour remercier les membres sortants qui n'ont pas renouvelé leur candidature, pour leur investissement durant leur mandat.

La réforme de la protection sociale complémentaire (PSC) va impacter nos solidarités internes et mettre en danger notre modèle économique. C'est un virage crucial et historique qui va amener la MGEN que nous connaissons aujourd'hui, à se transformer pour pouvoir apporter à ses adhérents la meilleure protection globale.

Dans la continuité de l'engagement sociétal de MGEN autour de la fin de vie, nos Rencontres Mutuelles Bretagne du mardi 7 juin, de 18h à 20h en présentiel, porteront ce thème « la fin de vie » et nous promettent des riches débats. Je vous invite donc à vous inscrire dès que vous recevrez l'invitation et à participer aux échanges.

À l'heure où la guerre sévit à nos portes, je ne peux conclure cet édit, sans exprimer ma totale solidarité avec le peuple Ukrainien.

Élisabeth LE MÉDEC

Présidente Section départementale MGEN Côtes d'Armor

SECTION DES CÔTES D'ARMOR

Merci à vous qui avez voté ! Votre confiance dans l'équipe de bénévoles qui se met à votre service nous conforte grandement face aux nouveaux défis qui nous attendent.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS AU COMITÉ DÉPARTEMENTAL

> INSCRITS : 20 582

> VOTANTS : 5 418

> EXPRIMÉS : 5 309

> BLANCS : 107

> NULS : 2

TAUX DE PARTICIPATION :
26,32 %

Taux de participation Région Bretagne : **24,34 %**

Taux de participation National : **23,12 %**

LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL

Élu(e)s pour un mandat de 6 ans :

LE MÉDEC Élisabeth - 4 862 voix

CHAUVEL-HERVÉ Carine - 4 831 voix

BRUCKERT Sophie - 4 812 voix

MORVAN Odile - 4 750 voix

PHILIPPE Laurence - 4 749 voix

HERNOT Martine - 4 737 voix

TRONEL Michel - 4 737 voix

KERLEGUER-VIOUGEA Andrée - 4 719 voix

BUREL Jean-Claude - 4 718 voix

SARRY Viviane - 4 713 voix

OUILIDAN Freddy - 4 711 voix

KAS Fabrice - 4 707 voix

COSSON Fernand - 4 706 voix

Élu(e)s pour un mandat de 3 ans :

KERVOËL-LAMOUREUX Annick - 4 691 voix

LE CREURER Sandrine - 4 681 voix

GOUEDARD Gabrielle - 4 676 voix

VIGNON Erica - 4 676 voix

LHORTIE Maryse - 4 676 voix

LE ROUSSEAU Thierry - 4 629 voix

BRAULT Martine - 4 605 voix

GORGEARD Marylène - 4 599 voix

GOUBERT Jean-Bernard - 4 584 voix

AUDRAIN Jean - 4 583 voix

DERRIEN Jean-Yves - 4 573 voix

CABEL Jean-Louis - 4 573 voix

Les titulaires à l'Assemblée Générale :

Élisabeth LE MÉDEC, Carine CHAUVEL-HERVÉ, Sophie BRUCKERT, Fernand COSSON

Les suppléant(e)s : Michel TRONEL, Fabrice KAS, Annick KERVOËL-LAMOUREUX, Erica VIGNON

À nos élus qui quittent le comité, un grand MERCI pour leur investissement : Françoise BERTHOUX, Jean-Marc CHEVE, Jean-Michel COURBE, Gilles GRAMOUILLE, Sylviane GUGUIN-ROUE, Alain LE BOUCHER, Philippe LE DREZEN, Bruno LE GUILLOU, Sébastien LELORNE, Marie-Hélène RAVIER, Bertrand WELTIN, Patrick COSSON.



La délégation de la section MGEN des Côtes d'Armor à l'Interrégionale à Moulay en Mayenne.

1€ POUR UNE CAUSE !

En votant par internet entre le 12 janvier et le 4 février 2022, vous avez permis à la MGEN d'économiser l'envoi postal du matériel de vote papier et vous avez pu choisir la cause qui serait bénéficiaire de cette économie. Ce dispositif a permis à la MGEN d'attribuer **82 884 € répartis entre les 4 associations retenues : Amazones, Vaincre les maladies lysosomales, En avant toutes, Fondation Terre Solidaire.**

MGEN CÔTES D'ARMOR

2, rue Gaston Ramon - 22016 Saint-Brieuc Cedex 1

Tél. : 3676 (coût d'un appel local depuis un poste fixe) - du lundi au vendredi de 8h à 18h30

www.mgen.fr

Pour les horaires d'ouverture et de fermeture de la section, consultez le site internet MGEN : <https://proximite.mgen.fr/30-section-mgen-des-cotes-d-armor>

Directeur de la rédaction : Gilles Bolzer / Crédits photos : MGEN
Conception, réalisation, impression : IOV Communication / 56610 ARRADON
sur papier issu de filière certifiée dans la gestion durable de la forêt Imprimeur certifié Imprim'vert

Dépôt légal : N° 2124

LES RÉSIDENCES EKIP'ÂGE : APPORTER DE L'ANIMATION ET LAISSER DE L'AUTONOMIE À SES HABITANTS



En 2050, près de 5 millions de Français seront âgés de plus de 85 ans, soit trois fois plus qu'aujourd'hui. Le parcours résidentiel de nos aînés devient ainsi plus que jamais un véritable enjeu sociétal.

Si des solutions existent aujourd'hui pour l'hébergement des séniors en perte d'autonomie, il n'existe que très peu de structures accessibles aux personnes autonomes, actives et dynamiques, qui ne peuvent plus ou n'ont plus l'envie de vivre chez eux, à cause d'une baisse de revenus, d'une difficulté d'accès aux commerces, ou d'un sentiment d'isolement.

C'est pour répondre à ce besoin que VYV 3 Bretagne* a imaginé un nouveau concept d'habitat accompagné pour les personnes âgées autonomes de plus de 60 ans nommé Ekip'âge. Ces résidences proposent des logements indépendants, sécurisés et très ergonomiques, ainsi qu'un accompagnement individuel pour chaque résident, qui conservent une vraie liberté tout en accédant plus aisément aux services et aux soins, le tout pour un budget maîtrisé**.

Dans chaque résidence, un salarié nommé Ekipier accompagne quotidiennement les locataires dans leurs démarches administratives ou la sollicitation de divers services. Il favorise le lien social en organisant des activités sociales et culturelles avec les associations communales, ou encore des ateliers de prévention et des activités physiques adaptées.

Les résidences Ekip'âge sont implantées dans des lieux permettant aux résidents de tout faire à pied, dans un cadre de vie favorisant le contact et la création de lien.

À ce jour, deux résidences ont vu le jour en Bretagne : à Baden (56) et au Rheu (35). Il reste des logements dans chacune de ces résidences, du T2 au T3. Pour plus d'informations ou demander un dossier d'inscription, les adhérents MGEN peuvent solliciter un délégué de leur section départementale ou envoyer un mail à ekipage.baden@vyv3.fr pour la résidence de Baden, ou à ekipage.lerheu@vyv3.fr pour la résidence du Rheu.



* L'Union territoriale régionale mutualiste VYV3 Bretagne est le fruit du rapprochement des acteurs mutualistes bretons (Mutualité Française Côtes d'Armor, Mutualité Française Ille-et-Vilaine, et Mutualité Française Finistère-Morbihan). Gestionnaire de plus de 160 Services et Soins et d'Accompagnement Mutualistes (SSAM) et rassemblant plus de 3500 collaborateurs, VYV3 Bretagne est la 1^{ère} entreprise de l'Économie Sociale et Solidaire en région Bretagne. Reconnue pour son expérience sur le secteur des personnes âgées, VYV3 Bretagne est régulièrement sollicitée par les collectivités territoriales souhaitant compléter leur offre de solutions à destination des aînés.

** En raison de la dimension sociale de ces résidences, des conditions de ressources sont fixées pour pouvoir être locataire d'un logement Ekip'âge.

ASSOCIATION DES AIDANTS FAMILIAUX DU FINISTÈRE

L'objectif de notre association créée le 6 février 2019, est **de soutenir le statut d'aidant familial au quotidien, tout en militant activement pour qu'il soit inscrit dans la loi**, et de développer des instants de répit pour les aidants et les aidés, sans distinction d'âge ou de pathologie.



Notamment en mettant en place en partenariat avec La MGEN au **Domaine de La Porte Neuve** à Riec-sur-Bélon des groupes de paroles, mais aussi en proposant de la sophrologie, de la réflexologie, de l'équithérapie, de la méditation, des massages bien-être, un atelier « cuisine & partage », un atelier « Têtes en l'air », des réunions d'informations collectives pour les aidants, ainsi qu'une permanence d'accès aux droits et d'accompagnement administratif sur les dossiers **MDPH** et **APA**.

Notre démarche intervient suite à un constat établi sur le territoire qui interpelle sur le fait que peu de solutions de répit sont proposées pour les aidants.

L'objectif de cette démarche, est de proposer des espaces d'échanges, d'écoute, et de partage entre les aidants, la présence de professionnels pour animer ces instants est souhaitable, mais pas obligatoire, l'objectif étant principalement de créer un lien entre les aidants en partageant les expériences communes, et par conséquent de favoriser la notion de pair-aidance.

Ces espaces s'adressent aux aidants familiaux ainsi qu'à leurs proches.

L'AAFF développe une antenne sur Brest depuis janvier 2021 et propose des ateliers de répit : groupe de paroles, sophrologie, réflexologie, sorties « À La Bonne Franquette », café bien être, Atelier Théâtre bien-être, troupe de Théâtre, hypnothérapie, yoga, massages bien être, méditation, art-thérapie, et les mêmes accompagnements administratifs que sur l'antenne du sud Finistère. Les activités sont hébergées au sein des locaux de la **Ligue contre le cancer à BRÉST** dans le cadre d'un partenariat.

Site internet : www.aaff29.com

Contact : aaff.secretariat@gmail.com

CÔTE À CÔTE : DU PAPIER AU NUMÉRIQUE POUR UN USAGE RESPONSABLE !

Nous connaissons tous désormais l'impact environnemental de la consommation de papier. Rien qu'en France, elle représente **8,8 millions de tonnes par an**, soit l'équivalent de **279 kilos par seconde. Produire une feuille de papier A4 consomme en moyenne 5 litres d'eau.**

Ce bulletin dématérialisé inaugure donc une nouvelle politique de la « **responsabilité sociétale de l'entreprise** » MGEN. En effet, la décision a été prise de ne plus faire systématiquement de bulletin papier et de l'envoyer à chaque adhérent breton. C'est aussi la fin du film plastique entourant la version papier pour son envoi dans les boîtes aux lettres classiques.

Proposer une version dématérialisée ne suffit pas car le numérique n'est pas sans polluer non plus. Ce secteur est, en effet, aujourd'hui responsable de 4 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, et la forte augmentation des usages laisse présager un doublement de cette empreinte carbone d'ici 2025. Enfin, l'impression et la distribution postale d'un bulletin papier avait un coût qui devenait trop important. Pour la Bretagne, ce dernier s'élevait à 50 000 €. Le choix de la dématérialisation nous permettra de réaliser une économie colossale puisque nous diviserons le coût par 110 !

Ainsi, MGEN est donc également **engagée dans une démarche de réduction de l'impact environnemental** de ses usages numériques, en couvrant l'ensemble du cycle de vie des matériels informatiques.

Par ailleurs, des exemplaires papiers de ce bulletin seront imprimés et mis à disposition des adhérents dans nos accueils, espaces mutuels et bureaux.

Nous espérons que vous partagerez avec nous la volonté de continuer à vous diffuser de l'information tout en menant une politique de réduction de nos frais et de notre impact écologique.

Merci de votre confiance.

LES RENCONTRES MUTUELLES 2022

LE DÉBAT SUR LA FIN DE VIE : UN SUJET SOCIÉTAL MAJEUR DONT S'EMPARE MGEN

Lors de ses Assemblées Générales 2021, le groupe MGEN, par la voix de Matthias Savignac son Président, a annoncé en juillet dernier que le sujet de la fin de vie serait le débat sociétal de la mutuelle en cette année 2022.

Les militants bretons se sont emparés de cette question dès le début de cette année. Les présidents des 4 sections ont organisé à cet effet, depuis le mois de mars dernier, des débats internes au sein des Comités départementaux dans leur section. En accord avec le siège national, les militants permanents bretons ont décidé d'organiser une deuxième étape de la réflexion et du débat en réunissant les adhérentes et adhérents au cours d'une soirée spéciale.

Nous vous invitons à nous rejoindre le **mardi 7 juin à partir de 17h30** dans un lieu déterminé de votre département afin de participer à une soirée de débat et de discussion en présence de : Jean Luc Romero (ancien Président de l'ADMD, l'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité), Séverine Juchs (médecin gériatre et responsable des EHPAD de la Mutualité Bretagne) et Eric Fossier (Docteur en retraite et responsable de la mise en place de la HAD, l'Hospitalisation A Domicile, en Bretagne). Cette soirée sera consacrée en grande partie aux directives anticipées et aux soins palliatifs. Les participants à cette soirée pourront interagir avec les intervenants et l'animateur via une plateforme numérique ou directement depuis la salle dans laquelle ils se trouveront.

Tous les adhérents recevront prochainement une invitation par mail avec un lien d'inscription et qui indiquera les modalités de cette soirée. Rejoignez-nous le 7 juin !

